



***COMMENT LE CANADA DÉVELOPPE UNE PROJECTION DE PUISSANCE
ÉCONOMIQUE SUR DEUX FRONTS?***

En Amérique du Nord et en Asie; sont-ils complémentaires ou opposés ?

**Mémoire de géopolitique
du commandant Doris GOBEIL
dans le cadre du séminaire « Géopolitique et économie »**

Directeur : Christina HARBULOT

22 Mars 2006

FICHE DOCUMENTAIRE

1. Comment le Canada développe une projection de puissance économique sur deux fronts?
En Amérique du Nord et en Asie; sont-ils complémentaires ou oppsés ??
2. 2006_memoire_geop_économie canada deux fronts_gobeil
3. Commandant, armée de Terre, GOBEIL Doris, Canada
4. 22 mars 2006
5. Division D – groupe D4
6. Mémoire de géopolitique et économie
7. Le Canada, voisin de la seule super puissance au monde, débat grandement de son commerce extérieur avec les Etats-Unis. Le marché américain compte pour plus 75% des exportations du Canada. Cela ne va pas sans créer une certaine dépendance de l'économie canadienne à l'égard des Etats-Unis. Mais, le Canada n'a pas la même vision globale que son voisin et cela peut apporter des problèmes. Quoi faire si on dit non à ce géant économique? Quelles sont les options? D'autres marchés. Le Canada continu d'ouvrir des marchés autres que celui avec les Amériques, dont en Asie-pacifique, un géant en montée en puissance. Ce marché offre des avantages incroyables pour un pays commerçant comme le Canada. Donc, comment peut-il développer, et maintenir, une projection économique sur deux fronts, soit en Amérique et en Asie? Sont-elles complémentaires? Ou opposées?
8. Economie, Canada, Etats-Unis, Chine, Asie-Pacifique.

*Comment le Canada développe une projection de puissance économique sur deux fronts?
En Amérique du Nord et en Asie; sont-ils complémentaires ou opposés ??*

PREMIERE PARTIE : LE CANADA JUSQU'EN 2006

Evolution géopolitique canadienne
Nouvelle politique internationale intégrée
Diplomatie, Défense, Développement et Commerce
Importance du commerce international

DEUXIEME PARTIE : LE CANADA ET LES AMERIQUES

L'Accord général des tarifs douaniers et de commerce (GATT)
Accord de libre-échange (ALE)
Accord de libre-échange nord-américain (ALENA)
L'impact économique
Problèmes de l'ALENA
Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA)

TROISIEME PARTIE : POURQUOI L'ASIE

Le Canada et l'Asie : les débuts
La crise financière en Asie et le déclin de la relation
Relancer le partenariat avec l'Asie
Asie : Démographie et croissance
Opportunités à prendre
La stratégie canadienne pour les marchés émergents
Economie et immigration

INTRODUCTION

Le Canada a toujours cherché à faire valoir son influence, et surtout à participer à la création d'un monde meilleur, multilatéral et équitable. Pays de diversités, le Canada est en position pour bien comprendre les problèmes démographiques de la planète. Sa situation économique lui permet de pouvoir influencer le développement de certaines nations, en plus de voir à maintenir, et augmenter sa prospérité. Depuis plusieurs années déjà, le Programme de développement des Nations Unies (UNDP) place le Canada au haut de la liste des nations développées ayant le meilleur niveau de vie, où il fait bon vivre.¹

Que ce soit de Lester B. Pearson, fervent artisan dans la création de missions de maintien de la paix, à la contribution canadienne au conflit en Afghanistan en tant que membre clé de la Force internationale d'assistance à la sécurité de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) en Afghanistan, le Canada a fait sa part dans la communauté internationale. Que ce soit son implication du Plan de Colombo - premier programme d'aide pour les pays en développement - ou de l'Accord de libre-échange nord-américain – qui repousse les obstacles culturels –, le Canada, en tant que nation commerçante, s'implique continuellement au niveau économique. Par son rôle au sein des Nations Unies (NU), de la Cour pénale internationale, le Canada est aussi un des grands architectes des droits de la personne à l'échelle internationale. Les contributions internationales du Canada ont toujours servi un double objectif; défendre ses propres intérêts et créer un monde plus stable et plus prospère.

Depuis plusieurs années, bien que la contribution du Canada sur la scène internationale soit réelle, son statut de puissance moyenne ne lui donne plus la même influence que par le passé. Sa contribution sur la scène internationale n'a pas toujours fait le poids par rapport aux contributions d'autres nations considérées aussi comme puissance moyenne. Ceci a créé une distance entre le Canada et le reste de la communauté des pays développés. N'ayant plus autant d'influence, donc étant moins pris en considération, il devient difficile de pouvoir influencer les décisions prises.

Prenons exemple la relation du Canada avec les États-Unis. Sur le plan économique, c'est le principal partenaire du Canada et cela a une énorme importance pour l'économie et la prospérité du peuple canadien. Cependant, avec cette perte d'influence, en plus de ne pas

¹ UNDP, *Human Development report 2005*, UN New York, 2005 et rapports précédents.

avoir les mêmes objectifs en politique étrangère, le Canada peut avoir à accepter certains compromis pour maintenir un lien économique solide. La situation des exportations du bois d'œuvre ou du bœuf canadien vers les États-Unis aura peut-être (supposition sans affirmation) une influence sur la décision canadienne de ne pas permettre le bouclier anti-missile américain en sol canadien.

Avec l'arrivée du XXI^e siècle, une auto-évaluation de sa politique étrangère était de mise pour le Canada. Pendant des décennies, l'engagement du Canada en ce qui concerne sa force militaire, l'aide internationale et sa présence diplomatique partout dans le monde a connu une lente érosion. Puis, durant les années 1990, le gouvernement canadien a dû réduire encore ses dépenses internationales, tandis qu'il prenait des décisions difficiles pour soustraire le pays à la calamité financière. Cela s'est répercuté sur la présence et l'influence canadienne à l'étranger. C'est grâce à des sacrifices importants et des décisions difficiles que la souveraineté financière du Canada est de nouveau en place, ce qui permet au gouvernement de nouveaux investissements dans des priorités sociales nationales. Après cette étape d'assainissement intérieur, le Canada se trouve en bonne posture pour réinvestir dans son rôle international, de lui redonner une voix indépendante et influente.

N'ayant toujours pas les moyens des grandes puissances pour pouvoir s'imposer, ayant une philosophie d'intervention multilatérale surtout axée sur les corps internationaux comme l'ONU ou l'OTAN, la réforme de sa politique internationale présente une bonne avenue pour redonner au Canada son statut d'antan. Le gouvernement profite de l'arrivée des années 2000 pour commencer le processus de révision de sa politique étrangère, parce que c'est un monde qui connaît une évolution rapide et radicale. Pour le gouvernement, cette révision devra prendre en compte le nouvel ordre mondial, la stabilité internationale, et les facteurs économiques, sociaux et autres. La mondialisation sera donc influente pour les décisions de politique étrangère. En 2003, c'est un bon moment pour procéder à l'examen de l'influence du Canada dans le monde. Le Premier ministre Paul Martin (2003-2006) note :

« [n]otre sécurité, notre prospérité et notre qualité de vie risquent toutes de subir les influences et les effets des transformations globales et des défis qui les accompagnent [...]. C'est par l'entremise de notre politique étrangère que le Canada doit agir, et qu'il agira effectivement, afin que nous puissions, en tant

que pays, surmonter les épreuves et saisir les occasions propres au XXI^e siècle. »²

C'est donc la redéfinition de l'équilibre mondial du pouvoir qui se joue présentement. Plusieurs pays émergent de ce nouvel ordre, autant sur le plan militaire qu'économique. Ces pays, ou nouvelles puissances, tentent évidemment de profiter de ce nouvel environnement régional et prennent les moyens pour forger de nouvelles alliances et accords, favoriser l'intégration des marchés. L'Union européenne en est un exemple. Dans ce monde de géant, des petits intervenants indépendants, à faible population, comme le Canada, risquent d'être laissés pour compte, laissés sur la ligne de touche pour ainsi dire. Leur influence déjà au minimum, en viendrait à s'atténuer pour éventuellement s'éteindre, et ne permettrait plus de concurrencer, par manque de capacités. Cela semble extrémiste mais il s'agit bel et bien d'une réalité, laquelle le Canada doit y faire face dans la poursuite de ses intérêts. C'est cette dernière observation qui cadre le sujet de ce travail.

Le Canada, puissance moyenne influente pour plusieurs décennies, tente de s'adapter au changement géopolitique mondial. Avec la fin de la guerre froide, la globalisation et la mondialisation du commerce ont créé un environnement plein d'opportunités qui doivent être prises de front pour pouvoir en profiter. En plus, le Canada veut absolument rétablir son statut de puissance moyenne influente. C'est avec l'élaboration d'une nouvelle politique internationale misant sur la diplomatie, la défense, l'aide au développement et le commerce international que le Canada cherche à accomplir son double objectif. Il faut alors répondre à la question suivante; Comment un pays comme le Canada peut utiliser le commerce, l'un des quatre piliers de sa nouvelle politique, pour supporter une projection de puissance internationale, avec des actions économiques sur deux fronts principaux, soit en Amérique et en Asie? La vraie question étant; ses deux fronts, sont-ils opposés ou complémentaires?

En premier lieu, nous ferons le point rapide sur le Canada passé et présent, revoir sa situation géopolitique changeante pour montrer les influences qui ont forgé la nation canadienne en ce qu'elle est aujourd'hui. Ensuite, nous procéderons à la présentation sa nouvelle politique étrangère qui innove par son intégration de quatre domaines interdépendants; diplomatie, défense, développement et commerce. Cette première partie

² Gouvernement du Canada, « Fierté et influence : Notre rôle dans le monde. Survol », *Enoncé de politique internationale du Canada*, Ottawa, 2005, p.iii

visé à montrer que le Canada se donne comme objectif de reprendre l'initiative sur la scène internationale, de rétablir son image d'intervenant important.

En deuxième partie, nous aborderons l'implication du Canada au sein des Amériques. Voir le développement des relations canado-américaines, l'Accord de libre-échange (ALE), puis l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) qui englobe le Mexique, allant jusqu'au désir de créer la zone de libre-échange des Amériques (ZLEA). Nous pourrions voir quelle importance a ce marché pour le Canada, quelles sont les vulnérabilités de ce marché. Voir comment ces derniers accords ont profité au Canada, et que présentent-ils comme perspectives futures pour le Canada.

Troisièmement, nous regarderons comment le Canada s'attaque à la région Asie-Pacifique, notamment avec la Chine et l'Inde, deux futurs géants économiques de la planète. Quel en est l'historique, pourquoi s'orienter sur des marchés si lointains quand le ZLEA risque de devenir une des plus grands marchés du monde, et le Canada en fait déjà parti? Quelles sont les perspectives pour le Canada dans cette région?

Nous concluons avec divers détails appropriés complémentaires qui démontreront que le Canada vise des politiques économiques complémentaires avec l'Amérique et l'Asie afin de permettre une projection de puissance sur la scène internationale. Le Canada est aujourd'hui reconnu mondialement, parmi les pays industrialisés, comme un exemple de succès économique et social. Mais le Canada a atteint cet objectif grâce à son expérience du passé, à sa façon bien à lui de voir le monde, et à sa mentalité de *soft power* fervent défenseur du droit et du respect de la personne, de la prospérité. Bien ancré dans l'économie des Amériques, et conscient de son importance, le Canada la place toujours au premier plan. Mais afin de diversifier ses options, de garantir de plus en plus son indépendance et sa prospérité, grandement liés à son économie, il a besoin de diversifier. C'est pourquoi une relance économique en Asie sera profitable au Canada à long terme et sera complémentaire à la nouvelle politique étrangère visant de rétablir le Canada comme puissance moyenne.

PREMIERE PARTIE : LE CANADA JUSQU'EN 2006

L'histoire canadienne montre que l'évolution du Canada s'est fait au gré, ou à contre gré, de sa situation géopolitique. La présence des Etats-Unis (E-U) a toujours eu une influence marquée sur le Canada, soit pour l'économie ou pour la politique étrangère. Pays

bilingue, formé à partir de l'immigration, le Canada a pris un certain temps pour s'imposer en Amérique et sur la scène mondiale. Mais il y est éventuellement parvenu, et ce avec succès. Mais la situation économique difficile durant la dernière partie du XXe siècle a forcé le Canada à prendre des décisions difficiles pour faire y face, ce qu'il a fait.

1.1 Evolution géopolitique canadienne

Au cours de son évolution qui l'a mené de colonie à la confédération, le Canada a toujours vécu sous l'influence de la présence des E-U, ce qui est encore très vrai aujourd'hui. Pensons à la guerre de 1812, ou à la Rébellion de 1837, après laquelle plusieurs demandent l'annexion d'une partie du Canada aux E-U. On voudra solidifier le Canada et c'est l'union des deux Canada³ qui sera alors proclamée.

La Guerre civile américaine a aussi eu une influence significative sur le Canada. On craignait que les Américains ne s'orientent vers le Nord après avoir résolu le problème au Sud. Surtout que suite au support accordé par les Britanniques aux Sudistes, les E-U demandaient le Canada en compensation.⁴ Autant en Grande-Bretagne, qu'au Canada, les politiciens voyaient de plus en plus la nécessité d'unir les colonies, ce qui mena directement à la Confédération en 1867. C'est le traité de Washington en 1871 qui permet une politique national de sécurité afin d'éviter un affrontement avec les puissants États-Unis.⁵

1.1.1 Le XXe siècle : De colonie à Nation

Au XXe siècle, c'est l'effort de guerre qui donnera crédibilité et visibilité au Canada. La contribution canadienne, avec des forces modestes qui ne cesseront de grandir, sera importante dans la route vers la victoire de 1918. Les débuts en Europe sont difficiles mais au gré de l'expérience, l'efficacité est reconnue et apporte la reconnaissance et le respect. En 1917, la contribution importante du Canada permettra au premier ministre Borden de participer au « processus de prise de décision des politiques de guerre » du War Cabinet britannique.⁶ Un pas de géant pour une petite colonie. Les succès historiques à Vimy et

³ Les deux Canada de l'Union de 1840 sont le Haut-Canada ce qui est aujourd'hui la province de l'Ontario, et le Bas-Canada qui est la province de Québec.

⁴ FRANCIS R. Douglas and Donald B. Smith, "The Road to Confederation." In *Origins: Canadian History to Confederation*. Toronto: Holt, Rinehart and Winston 1988, 378-9

⁵ MORTON Desmond, *A Military History of Canada : From Champlain to Kosovo*. 4th ed, Toronto: McClelland and Stewart, 1999, p. 93

⁶ MORTON, p.151

Amiens sont des exemples d'événements qui ont continué à renforcer la reconnaissance du Canada. A la fin du conflit, Borden tire profit de la contribution du Canada et obtient la représentation canadienne au sein de la délégation britannique à la Conférence de paix de Paris en 1919. Cela marquait l'ascension du Canada au titre de Nation, et représente les premiers pas de son influence sur la scène mondiale.⁷ C'est finalement les accomplissements militaires du Canada durant la Grande Guerre qui lui ont apporté le respect sur la scène internationale.

Cependant, cela n'était pas suffisant et le Canada restait toujours sous gouvernance britannique. C'est le premier ministre (PM) Mackenzie King qui, en 1921, entreprit de donner au Canada son indépendance de la Couronne britannique. Le gouvernement canadien voulait éviter un engagement dans un conflit impérial et voulait être maître de ses décisions. Mais les lois du Dominion forçaient le Canada à accepter toutes les décisions britanniques, et ne permettaient au Canada aucune représentation à l'étranger. Le premier changement survient en 1926, lors de Conférence Impériale. La signature de la Déclaration de Balfour reconnaissait le statut d'égalité des Colonies de l'Empire pour les affaires domestiques et extérieures, mais en maintenant l'allégeance à la Couronne. Le Canada en profita pour établir des relations diplomatiques entre autres avec Washington, Paris et Tokyo. L'indépendance fut obtenue en 1931 avec la signature du Statut de Westminster qui donnait aux colonies, dont le Canada, leur indépendance.⁸

1.1.2 La Dépression et la Deuxième guerre

Vint ensuite la crise économique qui frappa en Amérique en octobre 1929. Le Canada qui avait changé de partenaire économique principal après la Grande guerre, a été durement frappé. La crise affectera son économie qui avait progressé trop rapidement sous influence américaine. Pour les premières années de la crise, de 1929 à 1932, la production industrielle au Canada chutera du tiers, le PIB canadien s'écroulera de 40% et les importations chuteront de 55% en volume et les exportations de 25%. Le taux de sans emploi culminera à près de 30% en 1933. C'est presque dix ans, et le début d'un autre conflit avant que le Canada se sorte de l'impasse.⁹

⁷ Francis et al, 239-242

⁸ FRANCIS et al, p.257

⁹ Francis et al, p.284

A l'orée de la Deuxième Guerre, c'est un Canada indépendant mais avec des moyens restreints qui déclare la guerre à l'Allemagne en septembre 1939. Bien qu'il faille plusieurs années avant d'être impliqué pleinement, le Canada sera un membre important de la victoire de 1945. Mais contrairement à la résolution du premier conflit, le Canada n'est pas invité à la conférence de Postdam. Malgré tout, le Canada sera reconnu à sa juste valeur pour plusieurs années et maintient une certaine influence internationale.

1.1.3 Le Canada contemporain

Les faits notables pour le Canada après 1945 sont sa participation active dans la création des Nations-Unies (NU)¹⁰, l'établissement de l'accord de défense pour l'Amérique du Nord (NORAD) avec les E-U, et l'engagement avec l'OTAN en tant que membre actif. Après la guerre de Corée, la guerre froide s'installe et le Canada possède une raison pour justifier ses dépenses en défense. Durant cette période, jusque vers les années 80, le Canada, considéré comme puissance moyenne, exercera une influence beaucoup plus importante qui serait normalement attribuée à une nation de sa stature.

Au cours de cette période, c'est le gouvernement Trudeau qui marquera l'histoire canadienne de plusieurs façons. Il est notable pour plusieurs programmes sociaux mais à des coûts exorbitants pour les finances publiques. Il est aussi responsable pour le rapatriement de la Constitution en 1982, y insérant aussi la Charte canadienne des Droits et Libertés dans laquelle plusieurs minorités ont finalement trouvé reconnaissance. Son règne est qualifié par certains de période de paradoxes. Sur le plan international, il sera à l'origine d'une vague anti-américaine populaire née du rejet de l'influence américaine dans l'économie canadienne. Liée à la situation au Viêt-Nam, la crise pétrolière devient source de friction avec la politique américaine de domination du marché pétrolier canadien. La politique nationale de l'énergie de Trudeau, qui vise à récupérer 50% des sociétés canadiennes est vue comme un geste d'hostilité par l'administration Reagan, au même titre que la création de l'Agence d'examen de l'investissement étranger créée en 1974 et qui fait la surveillance et le suivi des capitaux investis au Canada.

¹⁰ Depuis la création de l'organisation des Nations-Unies, le Canada a participé à toutes les missions sauf une, ce qui est encore vrai aujourd'hui.

1.1.4 Rétablissement de l'économie

Dans les années 1990, le problème pour le gouvernement, est de freiner la glissade de l'économie canadienne. L'économie est déficiente, il faut la rétablir. L'influence canadienne à l'échelle mondiale diminue en corrélation avec son économie. Les investissements en défense ont été en diminution constante, qui a fait que le Canada ne peut plus fournir le même effort. La priorité du gouvernement canadien était alors le rétablissement de l'équilibre fiscal au pays.

Le Canada s'engage au niveau régional, d'abord avec l'Accord de libre-échange (ALE) avec les E-U, qui passera ensuite à l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) qui englobe le Mexique et qui fait de l'Amérique du nord un des plus grands marchés régional de l'époque. Ensuite viennent des accords bilatéraux, comme avec le Chili, le Japon et d'autres pays en voie d'expansion. En 1995, la politique étrangère canadienne parle de protection et de sécurité internationale, de protection des intérêts et valeurs canadiennes, mais ne dresse pas de plan économique coordonné à sa politique étrangère.

Après plusieurs années sous gouverne libérale, grâce à des finances fédérales solides et contrôlées, des revenus à la hausse, le gouvernement accumule des surplus qui lui ont permis d'assainir les finances du pays, permettant de nouveaux investissements. Ce fût certes une période difficile pour les Canadiens mais le pays a progressé énormément sur le plan économique sous la direction libérale. Un des buts de ce dernier gouvernement était de rétablir la viabilité économique du Canada, afin de permettre aux Canadiennes et Canadiens une meilleure prospérité.

Comme plusieurs organismes mondiaux le disent, on peut dire objectif atteint. L'Economist Intelligent Unit prévoit une croissance moyenne du PIB de l'ordre de 2,7% pour 2006 et 2007. Le Fond monétaire international (FMI), dans son rapport de décembre 2005, qualifie la performance du Canada « *impressive* ». Les NU prédisent une croissance du PIB de l'ordre 2,6% pour 2006.¹¹ Au cours des derniers mois, tous ces changements sont devenus apparent avec la montée du dollar canadien, se situant présentement à C\$1,17, et il est prévu se maintenir en moyenne à C\$1,14 pour les deux prochaines années.

¹¹ Tableau A.1, *World Economic Situation and Prospective 2006*, UN New York , p.129

1.2 Nouvelle politique internationale intégrée

En 2003, après un dialogue entre le gouvernement, la population et l'élite canadienne, le gouvernement du Canada a déposé devant le parlement canadien son nouvel « *Énoncé de politique internationale du Canada — Fierté et influence : notre rôle dans le monde* », qui est le premier plan intégral qui mènera au renforcement du Canada dans le monde. C'est une stratégie intégrée qui servira de guide pour le Canada dans son engagement international et permettra de rétablir son rôle jadis plus important sur la scène internationale.

Ce nouvel énoncé prend en considération l'évolution du paysage géopolitique canadien et économique mondial. Reconnaisant la prépondérance des États-Unis et l'importance de l'Amérique du Nord dans sa politique internationale, le Canada croit important d'établir des liens et des relations avec d'autres importants acteurs sur la scène mondiale. Le gouvernement réalise aussi que les frontières nationales et internationales s'entremêlent de façon ambiguë et son difficilement identifiable, surtout du point de vue économique. Le gouvernement canadien reconnaît le lien intrinsèque entre les dimensions nationales et internationales en ce qui à trait à la sécurité, le développement et l'économie. Pour ainsi dire, le Canada reconnaît maintenant que les activités extérieures influencent grandement la situation intérieure, sa prospérité. Comme mentionné au sein de l'OTAN, paix, sécurité et développement sont interconnectés plus que jamais dans ce nouveau monde.¹²

1.3 Diplomatie, Défense, Développement et Commerce

La stratégie repose sur quatre piliers interdépendants qui permettent d'optimiser les effets et aideront le Canada à relever les défis du nouvel ordre mondial en vue de rétablir sa position d'influence. La diplomatie, la défense, le développement et le commerce sont les quatre piliers. Cette politique intégrée vise à coordonner les actions des quatre champs d'activités pour parvenir aux objectifs en politique étrangère, voire à accomplir les effets recherchés. On élaborant la liste des intérêts nationaux du Canada, la politique propose un plan d'action à cinq priorités, dont deux sont reliées à son économie;

« donner un nouvel élan à notre partenariat nord-américain avec les États-Unis et le Mexique, [...] et accroître la prospérité nationale et internationale, par un

¹² NATO, *Concept for Alliance Future Joint Operations*, Final draft, 19 Jan 2006.

renforcement de la compétitivité canadienne, une plus grande coopération internationale avec nos principaux partenaires commerciaux, et par des services et un soutien ciblés à l'intention des entreprises canadiennes... »

L'*Énoncé de politique internationale du Canada* est présenté en quatre documents qui concernent la diplomatie, la défense, le développement et le commerce.

La diplomatie canadienne devra être assez souple pour s'adapter au nouvel environnement mondial qui devient de plus en plus complexe. Cette adaptation servira à soutenir l'objectif du gouvernement du Canada qui est de lui assurer un rôle plus influent sur la scène internationale. Cette diplomatie s'appuie sur une nouvelle approche visant à renforcer les capacités et l'établissement de nouveaux partenaires pour les Canadiens. L'une des priorités est de constituer de nouveaux réseaux d'influence; des stratégies pangouvernementales de concours avec la défense et l'aide au développement visant à soutenir et élargir l'influence canadienne. Un autre objectif de la diplomatie canadienne est de soutenir les entreprises canadiennes qui veulent opérer sur le marché international en leur fournissant un cadre de travail propice au commerce international.

La Défense canadienne est un autre outil pour influencer le monde. Que ce soit face aux états en déroute, milieu propice au développement du terrorisme, ou aux catastrophes humanitaires, ou le crime organisé, tous menacent la sécurité internationale et régionale. Les Forces armées servent alors à protéger les intérêts des Canadiens et donner plus de poids au Canada sur le plan global. La défense devra aussi travailler en coopération avec la diplomatie, et le développement afin de créer les conditions de succès pour l'engagement canadien.

Dans le cas du développement et de l'aide international, le Canada vise à cibler d'avantage son action afin de rendre sa contribution le plus efficace possible. Chaque dollar dépensé devra être utilisé de façon adéquate. C'est pour cette raison que le Canada mettra l'accent sur une liste de 25 pays, principalement en Afrique, qui ont démontré qu'ils pouvaient utiliser les fonds à bon escient. Pour le Canada, il s'agit de concentrer les efforts et les ressources dans des secteurs et pays clés pour lui, en coordination avec la diplomatie et si besoin il y a, les Forces armées. L'aide au développement servira aussi l'économie et les entreprises canadiennes qui devraient se voir attribuer des contrats à l'étranger.

Les trois premiers piliers sont peu influents lorsqu'utilisés de façon indépendante. Cependant, le Canada a vu à les intégrer dans une politique internationale afin d'optimiser leurs effets. C'est ce qui fait la force de cette nouvelle politique, qui est connue sous le nom des « 3D », et qui est mise en application à l'échelle internationale. L'équipe de reconstruction provinciale (ERP) en Afghanistan, l'opération en Haïti, sont des exemples pratiques de la mise en œuvre des 3D. La diplomatie est à l'œuvre pour influencer les autorités du pays, forcer la mise en place de la bonne gouvernance, de la justice etc. Cette diplomatie est supportée par la défense qui non seulement conduit des opérations purement militaires mais permet de fournir des ressources pour supporter les actions de la diplomatie. Finalement, le développement fournit des moyens financiers pour la reconstruction du pays, donnant accès aux entreprises canadiennes pour des contrats dans le pays, souvent via le réseau diplomatique et sous protection de la défense. Cette intégration est possible par la coordination des 3D, qui interagissent à partir d'une stratégie nationale unique. Au sein de plusieurs nations de l'OTAN, ce genre d'actions est appelé *Approche aux opérations basées sur les effets (EBAO)*. Le résultat est la crédibilité du Canada sur plusieurs plans, pas seulement dans le pays concerné mais dans la communauté internationale, qui à force de répétition redonnera une place importante au Canada.

Finalement, reste la politique économique de commerce international et d'investissement. Pour plusieurs, suite aux actions prises par le gouvernement canadien, le Canada est perçu comme un modèle de réussite économique à l'échelle mondiale. Avec son grand territoire, le deuxième au monde en superficie, les ressources naturelles sont abondantes. Par contre, avec une population de 32,1 millions d'habitants, son marché est assez restreint ce qui a poussé les entreprises et l'économie canadiennes à se tourner vers l'extérieur, à la quête de marchés, de technologies et d'investissements partout dans le monde.

Le Canada vise une stratégie commerciale complémentaire au 3D. Dans les régions où l'intervention physique n'est pas de mise, et qui représente un intérêt pour le Canada, c'est au travers sa politique économique que le Canada agit. Avec la diplomatie, le Canada supporte ses entreprises qui cherchent à percer les marchés internationaux et ainsi veille à assurer la prospérité des Canadiens. Ensuite, reconnaissant de plus en plus le lien entre sécurité, développement et prospérité, le Canada agit en fonction des changements démographiques qui vont éventuellement affecter le Canada. Certaines régions du monde

sont en croissance incroyable de population. Indirectement, leur économie doit s'ajuster. Cela crée des marchés émergents importants, mais peut aussi créer des déplacements de population importants. En investissant dans une région, ce qui renforce l'économie, on crée les conditions favorables pour éviter les exils. Pour un pays d'immigrant comme le Canada, cela prend un aspect important.

La principale relation internationale du Canada sur le plan économique est celle qu'il entretient avec les États-Unis, laquelle se situe dans un cadre nord-américain. Mais pour le Canada, il importe tout autant de créer à l'intérieur du pays les conditions qui viendront soutenir une économie productive et compétitive à l'échelle mondiale qui attirera les talents et les investissements. Toutefois, dans l'économie du XXI^e siècle, les priorités ne s'arrêtent pas là. Le Canada croit devoir se positionner de manière avantageuse auprès de nouvelles puissances économiques telles la Chine, l'Inde et le Brésil, de même qu'auprès des puissances reconnues qui, avec les États-Unis, donnent l'impulsion à l'innovation et aux investissements à l'échelle mondiale – à savoir l'Union européenne et le Japon. « Le monde est en mutation, et nous ne pouvons nous permettre de demeurer passifs. Nous devons agir maintenant pour assurer notre avenir »¹³.

1.4 Importance du commerce international

Le Canada possède une des économies la plus ouverte au monde. Cinquième pays importateur et exportateur du monde, les échanges commerciaux représentent près de 70 % du PIB canadien et les exportations comptent pour près de 40 % de son économie. Le quart des emplois est relié à ce commerce extérieur. Au niveau de l'investissement étranger direct, sa valeur en proportion du PIB arrive deuxième au sein du G-7 et l'opposé, soit l'investissement canadien à l'étranger, est troisième. Le commerce international est considéré comme l'élément vital de l'économie canadienne.

Avec un monde de plus en plus peuplé, les économies se rapprochent en raison du rapprochement, voire l'élimination des frontières grâce à la mondialisation. Cette situation présente des opportunités que le Canada doit profiter. La nature de l'économie mondiale évolue, et ce n'est plus seulement que les importations et exportations qui comptent, mais le commerce et les investissements prennent de plus en plus de place. Dans ce monde de

¹³ Gouvernement du Canada, « Fierté et influence : Notre rôle dans le monde. Commerce », *Enoncé de politique internationale du Canada*, Ottawa, 2005, p. 3

dominance des E-U, le principal partenaire économique du Canada, les événements de septembre 2001 ont forcé le recentrage des objectifs américains en politique étrangère, ce qui ne va pas toujours de concours avec celle du Canada. Bien que les deux nations partenaires aient des objectifs démocratiques similaires, les différends sont nombreux et le Canada désire garder son indépendance d'action tout en coopérant dans les champs d'intérêt communs.

Des nouveaux intervenants économiques importants globalement, comme la Chine, l'Inde et le Brésil de plus en plus influent, surtout en matière d'économie, deviennent important pour le Canada. En 2005, l'économie canadienne se classe parmi les dix premières au monde. Malgré cela, son statut de puissance moyenne est dépassé et ne suffit plus à lui donner une voie dans la distribution mondiale du pouvoir au XXI^e siècle. « Le Canada ne peut pas laisser les choses défilier sans prendre action, car il verra son influence diminuée encore plus sur la scène internationale. » C'est cet aspect qui représente pour le Canada un « nouveau pouvoir économique et stratégique ». « Le Canada a les moyens et la volonté de réinvestir dans son rôle international [...] d'agir lorsqu'il y a des résultats stratégiques concrets en vue. »¹⁴

DEUXIEME PARTIE : LE CANADA ET LES AMERIQUES

Comme nous avons vu dans la première partie, les E-U ont toujours eu une place prépondérante dans l'histoire canadienne. Les relations économiques entre les deux nations ont aussi une histoire bien particulière qui remonte à plusieurs années. Ce partenariat économique commencé de façon bilatéral (ALE), maintenant trilatéral (ALENA), en arrivera peut-être à devenir multilatéral avec la création de la ZLEA. Ce partenariat s'est avéré très bénéfique pour le Canada au cours des 20 dernières années et ce dernier entend bien le poursuivre et le placer en priorité pour l'économie canadienne et ce malgré les disputes qui peuvent apparaître. L'avenir économique du Canada en dépend énormément pour le moment.

2.1 L'Accord général des tarifs douaniers et de commerce (GATT)

Après la Première Guerre, le panoramique économique mondial changea quand les E-U remplacèrent la Grande-Bretagne comme leader économique mondial. Dans ce monde

¹⁴ Gouvernement du Canada, « Fierté et influence : Notre rôle dans le monde. Survol », *Enoncé de politique internationale du Canada*, Ottawa, 2005, p.2

un peu instable, le Canada dû s'adapter et ajuster son économie de produit de base à une de ressource. Un autre ajustement important pour le Canada, qui faisait normalement la plus grosse partie de son commerce extérieur avec la Grande-Bretagne, a été de s'ajuster aux changements de politiques et d'attitudes que les Américains amenaient dans les relations internationales. Alors que les Britanniques préféraient des investissements indirects, les Américains préconisaient l'investissement direct donnant plus de contrôle. Vers 1924, les investissements britanniques ne représentaient plus que 46% des investissements étrangers au Canada, alors que celles des Américains étaient de 51%. Bien des Canadiens questionnaient cette infiltration américaine mais comme la situation du Canada était précaire, sa survie dépendant de son commerce extérieur, tout investissement américain était le bienvenu malgré tout. Le Canada commença donc une longue tradition de commerce avec les E-U, qui devait conserver sa place de premier partenaire pour le Canada.

Dans l'époque d'après Deuxième Guerre, le Canada voyait le besoin du commerce international et s'est donc investi dans la création de l'Accord général sur les tarifs douaniers et de commerce (GATT), qui est entré en vigueur quand 23 nations l'ont mis en application le 1 janvier 1948. Cet accord fournissait un cadre institutionnel multilatéral d'après guerre, permettant entre autre de libéraliser le commerce mondial de façon progressive. Le Canada négociait avec quelques pays mais sa plus importante négociation était avec les E-U. Avec les exceptions incluses dans l'accord, le Canada et les E-U pouvaient agir de façon préférentielle dans certains secteurs d'activités, comme dans l'industrie automobile. Toutes ces exclusions et dérogations se transformèrent en restrictions de toutes sortes qui nuisaient, et nuisent encore dans le commerce international. Le GATT sera remplacé par l'Organisation mondiale du commerce (OMC) qui prendra la relève de tous les accords.¹⁵

2.2 Accord de libre-échange (ALE)

Etant un pays de commerce et propice aux affaires, le Canada avait besoin de stabilité, de capital, d'un contexte réglementaire accueillant et d'un régime fiscal adapté et équitable. Dans les années 1980, avec la récession économique, le Canada devait raffermir

¹⁵ WILKINSON Bruce W. *Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce*. L'Encyclopédie canadienne © 2006 Fondation Historica du Canada, sur site internet <http://www.thecanadianencyclopedia.com>.

le lien qu'il soutenait avec son principal partenaire commercial au sud, les E-U. Désireux d'améliorer et de garantir l'accès au marché américain pour les entreprises canadiennes, et par le fait même contribuer à l'emploi, à l'investissement étranger direct et à la prospérité des Canadiens, le Canada entame des négociations pour un éventuel accord de libre-échange avec les E-U. Après une longue négociation, c'est finalement le 1 janvier 1989 que l'Accord de libre-échange (ALE) avec les E-U entre en vigueur. Principalement, l'accord contenait un calendrier pour l'élimination des tarifs sur le commerce entre les deux pays se terminant en janvier 1998. Il prévoyait un cadre avantageux pour les investisseurs, le libre accès à tous les marchés et la libéralisation des quotas canadiens d'importation de produits issus de l'agriculture. Il prévoyait aussi la résolution des différends en instaurant un mécanisme de règlement qui mettraient les deux nations sur un pied d'égalité. L'ALE donnait au Canada un outil de gestion des relations commerciales avec son voisin du sud qui s'appuyait sur des bases solides, plus ouvertes et moins exposées à l'arbitraire. Cela a permis au Canada de renforcer sa position de nation souveraine et forte en profitant d'un accord étroit bilatéral avec la première nation économique du monde. Mais cet accord n'était pas sans faire peur aux nationalistes canadiens qui craignaient qu'un accord semblable intégrant de plus en plus les deux économies risquait de mettre en péril la souveraineté et la culture canadienne.

2.3 Accord de libre-échange nord-américain (ALENA)

L'ALE a été le premier pas vers la création de blocs commerciaux régionaux. Cinq ans plus tard, le 1 janvier 1994, l'ALE était remplacé par l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA). En fait, l'ALENA a plutôt constitué un élargissement de l'ALE qui englobait aussi le Mexique comme partenaire commercial égalitaire avec les deux autres nations. L'ALENA maintenait en place tout ce que l'ALE avait accompli pour le Canada et les E-U. D'ailleurs, bien que supplantant l'ALENA, l'ALE restait en mode dormant et pourrait être applicable dans l'éventualité que l'un des deux, Canada et E-U, quitte l'ALENA.

Le Canada visait quatre objectifs clés dans ces négociations de libre-échange. Premièrement, il veut garantir l'accès des produits canadiens au marché américain sans avoir à combattre les droits compensateurs, antidumping et autres mesures protectionnistes américaines. Deuxièmement, il cherche à définir les limites de subventions accordées par

les gouvernements qui ne seraient pas affectées par des droits compensateurs. Troisièmement, il veut assurer aux entreprises canadiennes un accès aux contrats d'approvisionnement américains. Finalement, il cherche la mise en place d'un mécanisme de règlement des différends.

2.4 L'impact économique

L'ALE, puis l'ALENA ont eu un impact incroyable sur l'économie canadienne entre 1989 et aujourd'hui. L'accord a formé une zone de libre-échange qui aujourd'hui, au bilan 2005, possède un produit intérieur brut de plus de 11,4 billions de dollars américains, ce qui est supérieur au 8,3 billions de l'Union européenne après l'adhésion des nouveaux membres. L'accord a démontré les avantages exceptionnels que peuvent gagner des pays qui pratiquent la libéralisation du commerce comme moyen d'accroître leur richesse et prospérité. Aujourd'hui, c'est 1,9 milliards de dollars canadiens qui transigent la frontière canado-américaine chaque jour, ce qui en fait la relation commerciale la plus importante du monde actuel. Depuis 1989, le commerce entre le Canada et les E-U a presque triplé, de 235,2 milliards à plus de 677 milliards. Les exportations canadiennes vers les E-U ont aussi augmenté de 250% pour la même période alors que les importations en provenance des E-U ont sauté de 150%. La tendance est la même pour tous les services et produits, ainsi que pour les investissements étrangers directs. Le Canada qui exporte 78% de ses exportations vers les E-U, taux qui grimpe à 86,6% pour les partenaires de l'ALENA, fait de ce dernier un lien important à la survie non seulement pour le commerce mais pour toute l'économie et la prospérité des Canadiens.

L'économie américaine dépend aussi de son partenariat avec le Canada pour le commerce et l'investissement. Le Canada est la première destination d'exportation pour 39 états américains. Les exportations américaines vers le nord ont grimpé de 100% durant la période libre-échange et le volume et la valeur s'apparente à ce que l'Union européenne reçoit en exportation. Le Canada fournit un peu moins de 20% des importations aux E-U en général, mais dans certains secteurs, comme pour le bois et papier, ce pourcentage grimpe à 60%. Ou bien pour l'énergie, domaine dans lequel les importations du Canada comptent pour 100% pour ce qui est de l'électricité, ou de 93,5% pour le gaz naturel.

Les relations économiques avec le Mexique sont aussi en hausse malgré un marché plus petit. Les exportations canadiennes vers le Mexique ont augmenté

d'approximativement 10% par année alors que les importations du Mexique ont progressé à plus de 13% annuellement.

2.5 Problèmes de l'ALENA

Malgré tout cela, le libre-échange donne lieu à des différends importants, dans certains cas qui durent depuis longtemps. Le cas du bois d'œuvre résineux mou a plus de 20 ans. L'importation de viande de bœuf a aussi eu ses problèmes au cours des dernières années. C'est aussi le protectionnisme de certains politiciens américains qui en profitent pour faire valoir leurs droits auprès de l'administration de Washington.

Les rapports économiques du Canada avec les États-Unis sont un puissant moteur de croissance économique pour lui. Le nouveau contexte mondial de sécurité, surtout en ce qui touche les E-U, a ralenti les progrès et l'atteinte d'objectifs fixés par l'ALENA. Il est devenu clair pour le Canada que la sécurité et la prospérité continentale sont maintenant complémentaires. Pour cette raison, les deux principaux partenaires ont convenu en novembre 2004 d'un nouveau partenariat qui unifie les efforts afin de préserver sécurité et prospérité. Il vise un élargissement économique commun qui permettra une adaptation à la nouvelle économie mondiale pour rendre les entreprises nord-américaines plus compétitives. Mais reste le besoin de trouver un moyen efficace et reconnu de régler les différends qui peuvent faire surface. Bien que 95% des échanges ne sont pas contestés, l'autre 5% doit être pris en compte par un groupe de travail apolitique qui peut agir de façon transparente. Il est important de mentionner que le règlement des différends par ces groupes de travail normalement constitués de membres des deux nations en cause, ce fait par la vérification des actions pour déterminer si elles vont à l'encontre des lois nationales. Quand le groupe de travail ne peut y parvenir, des organismes internationaux sont consultés.

Le Canada fait face à certains problèmes majeurs, qui sont directement liés aux règlements des différends et au protectionnisme. Des secteurs d'activité canadiens, comme celui du bois d'œuvre résineux, du blé et des porcins sur pied ont été contestés de façon régulière par les lois américaines, ce que l'ALENA n'a pu empêcher. Il faut que les deux pays respectent les décisions de ces groupes de travail. Quand cela ne se produit pas, alors des recours auprès de l'OMC peuvent avoir lieu. Comme dans le cas de non respect de leur obligation d'abroger ce qui est appelé l'amendement Byrd, permettant la distribution des

droits antidumping et compensateurs aux producteurs américains dans des secteurs touchés, subventionnant ainsi la concurrence et décourageant le règlement des litiges. L'OMC, à la demande du Canada, a jugé cette loi incompatible à ses règles et le gouvernement canadien a alors demandé de pouvoir imposer une surtaxe de 15% sur certaines importations en provenance des E-U.

Le cas du bois d'œuvre résineux remonte à 1982, les E-U accusant le Canada de subventionner l'industrie forestière canadienne. Des ententes ont été signées mais le problème revient toujours et les E-U finissent toujours pas imposer des droits compensateurs sur le bois canadien. Les groupes spéciaux de l'ALE, l'ALENA et de l'OMC sont tous arrivés à la même conclusion, que ces mesures sont illégales, mais les E-U refusent toujours de se conformer aux décisions. Encore aujourd'hui en mars 2006, une nouvelle décision en faveur du Canada a été rendue par un comité spécial de l'ALENA, qui comprenait trois américains et deux canadiens. Le comité a rendu une décision donnant raison au Canada en ce qui concerne les droits compensatoires que les E-U ont appliqués aux importations de bois canadien depuis 2002. Les E-U accusent le Canada de subventionner les producteurs et imposent les droits. Cela représente plus de cinq billions de dollars. Il est prévu encore une fois que la décision sera contestée par les Américains. Selon l'ALENA, les producteurs canadiens pourraient ainsi poursuivre le gouvernement devant la justice américaine pour tenter de récupérer ces argents.

Malgré cela, l'ALENA a eu un effet de stimulant pour le Canada, les E-U et le Mexique. Le Canada l'exprime clairement dans sa politique que cette relation, malgré les différends, demeure prioritaire pour l'économie canadienne. Une nation commerçante comme le Canada, profite pleinement de cette situation même si plusieurs y voient une crainte de perte de liberté économique, qui est directement associée à la pression politique et qui suscite une crainte pour la souveraineté du Canada. « [Certains] économistes pensent que l'ouverture des frontières permettra à l'industrie américaine d'avaloir l'industrie canadienne ». D'autres pensent que « l'esprit de l'entente signe l'abdication de la souveraineté canadienne. » ou « c'est la souveraineté politique du Canada qui est en jeu, car les investissements étrangers ne seront pas contrôlés. »¹⁶ Même le comité permanent des affaires étrangères et du commerce international de la Chambre des Communes l'indique

¹⁶ Société Radio-Canada, « Le Canada : 51^{ème} état américain ? » *Emission Le Point*, Radio-Canada diffusé le 5 octobre 1987, transcription sur internet <http://archives.radio-canada.ca/300i.asp?id=0-17-558>

dans son rapport de juin 2005, « on craint que le Canada ne soit devenu trop dépendant à l'égard des E-U au détriment d'autres débouchés ».¹⁷

2.6 Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA)

La prochaine étape pour le Canada est l'établissement de la zone de libre-échange des Amériques (ZLEA). C'est au travers du Sommet des Amériques que la ZLEA devrait être établie. Ce regroupement de 34 nations qui créerait une zone de libre-échange de plus de 800 millions d'habitants, ce qui représente le un sixième de la population mondiale, avec un PIB total de plus de 20 billions de dollars, soit le tiers du PIB mondial. Ce serait la plus grande zone de libre-échange au monde. C'est au sommet de Santiago en 1998 que les discussions ont commencé et elles se sont poursuivies jusqu'à ce qu'elles soient momentanément arrêtées en 2005. Le calendrier initial prévoyait une mise en application pour décembre 2005. Le Canada, avec cet accord, vise encore une fois à élargir son espace de commerce international sous la gouverne du libre-échange, comme l'ALE, puis l'ALENA l'ont fait pour lui. Le potentiel économique pour le Canada est élevé car certains pays du sud des Amériques font parti des économies à croissance rapide, comme le Brésil par exemple, et le Canada entend bien y trouver sa part, tout en continuant de protéger les intérêts canadiens.

TROISIEME PARTIE : POURQUOI L'ASIE

Nous avons vu que l'Amérique du Nord est très importante pour l'économie canadienne. Elle impose cependant certaines restrictions, certaines contraintes, principalement face aux E-U. Ces contraintes sont principalement reliées aux E-U du fait que les deux politiques étrangères sont quelques fois divergentes. Pour le Canada, il est impératif de diversifier afin d'éviter cette dépendance et trouver d'autres opportunités économiques importantes. Plusieurs marchés qui peuvent apporter au Canada des avantages se trouvent en Asie-Pacifique. Dans cette optique, le Canada y voit une opportunité pour non seulement diversifier son commerce international, mais y voit aussi une stratégie qui sera bénéfique à sa prospérité à long terme. Finalement, avec la reconnaissance du lien de sécurité et développement, en fonction des impacts démographiques que peut avoir cette région, il y a plusieurs avantages pour le Canada de

¹⁷ Comité permanent sur les affaires étrangères et du commerce international de la Chambre des communes du Canada, *Les composantes d'une stratégie canadienne à l'égard des marchés émergents*, Quinzième rapport, juin 2005, p.1

s'y intéresser. En fait, les pays de la région Asie-Pacifique, comme le Japon, la Corée du Sud, Hong Kong, Singapour, Taïwan et plus récemment, la Chine et l'Inde, membres de l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE), sont à l'avant-plan de la croissance économique mondiale depuis des années.

3.1 Le Canada et l'Asie : les débuts

L'engouement du Canada pour la région Asie-pacifique remonte à plusieurs années et a suivi, au cours des années, un cheminement bien particulier, et des buts quand même assez bien définis. Dès 1968, le gouvernement canadien, soucieux de la nécessité d'être omniprésent dans la région, donna un essor à ses politiques en Asie en raison de la nouvelle conjoncture mondiale. C'est dans les années 1970 que le gouvernement réorienta la politique étrangère canadienne en fonction du nouvel environnement international, en déviation de ce qu'elle était depuis 1945. Des négociations furent entreprises entre la Chine et le Canada. Au fil des négociations, c'est le Japon qui en profita le plus en devenant, en 1973, le deuxième partenaire commercial du Canada après les E-U. En 1977, les investissements en Asie ne comptaient que pour 4,2% du total canadien alors que l'Amérique du Nord s'accaparait 59,1% et l'Europe avec 11,9%.¹⁸ Pour cette période, les résultats furent tout de même restreints car le secteur privé montrait une réticence à vouloir s'engager en Asie et restait orienté vers les E-U.

En 1979, la Chine avait partiellement surmonté les crises internes et le Canada tira profit de la situation pour faire une reprise de ses activités en Asie. D'autres événements, en l'occurrence la crise économique mondiale et le choc pétrolier, ont été à la base de ce regain d'intérêts pour l'Asie prospère, qui semblait passer au travers de la crise avec plus de facilité que l'Occident. Au début des années 1980, un effort concentré du gouvernement relança la détermination de celui-ci pour augmenter ces exportations vers l'Asie. Des secteurs prioritaires furent identifiés, des pays furent choisis en fonction de critères visant à créer un environnement économique régional qui servirait de base éventuelle pour développer le marché de l'Asie. Le Japon, l'Australie, Hong Kong, la Corée du Sud et les pays de l'Association des nations d'Asie du Sud-Est (ANASE) furent désignés en raison de leur potentiel futur.

¹⁸ Gérard Hervouet, « Le Canada dans l'Asie-Pacifique », *Bulletin n° 10*, Institut Pierre Renouvin, 10 octobre 2000, sur site http://ipr.univ-paris1.fr/spip/article.php3?id_article=132

Cette orientation coïncida aussi avec le remaniement ministériel du gouvernement qui réunissait le Ministère de l'industrie et du commerce avec celui des Affaires étrangères, ceci afin de donner une seule voix pour le Canada tout en faisant des exportations une priorité politique. Des initiatives gouvernementales furent mises en place pour soutenir cette priorité auprès de l'industrie et visaient les rapports économiques avec les E-U, l'Europe et l'Asie-Pacifique. Le Japon comptait, en 1990, pour un volume commercial de 17,5 milliards de dollars ce qui confirmait cette nouvelle priorité, bien que cela représentait que 5,5% des exportations par rapport à 75,5% pour les E-U.

L'Europe, qui avait auparavant une place importante pour l'économie canadienne, diminua en importance au début des années 1990, principalement après la réduction des tensions en Europe. La région Asie-Pacifique, qui était source de plus d'immigration vers le Canada que l'Europe, prenait de plus en plus d'importance. En effet, avant 1980, l'Asie était à l'origine de seulement 5% de l'immigration totale au Canada mais depuis ce temps la région compte pour plus de 50%, principalement de Chine, d'Inde, Pakistan, Philippines et de la Corée.¹⁹ Cette aspect de la démographie amena le gouvernement à modifier son approche en réalisant que seuls les intérêts économiques ne suffisaient plus pour être considéré comme un acteur sérieux et devait prendre part plus active à la situation régionale. Le Canada chercha donc à participer aux conférences qui dessinaient l'avenir de la région et réussit, après un très grand effort, à se faire inviter à la Conférence sur le Cambodge à Paris en 1989. Présentant des intérêts pour la région, démontrant des intentions de participer activement à une éventuelle mission de paix, et par le rétablissement de l'admissibilité des pays d'Indochine pour l'aide au développement canadien, le Canada faisait alors le lien entre prospérité et sécurité.

3.2 La crise financière en Asie et le déclin de la relation

Au sommet de l'*Asie-Pacifique Economic Cooperation (APEC)* tenu à Vancouver en 1997, le gouvernement et l'industrie voyaient les possibilités de retombées économiques avec beaucoup d'anticipation. Mais les événements qui suivirent furent un éveil difficile pour le Canada. La crise financière qui frappa l'Asie en 1997 rappela au Canada sa précarité face à son économie. Très peu affectée par la crise, il se révéla que l'économie canadienne n'avait pas, malgré les efforts déployés depuis des années, un point d'ancrage

¹⁹ Yuen Pau Woo, « Asians-Canadians and Canada's International relations », *Canada in Asia, Foreign policy Dialogue Series 2003-7*, p.3

en Asie et que ses liens étaient tous aussi fragiles. Le Canada réalisa aussi plus que jamais sa dépendance face aux E-U pour son marché de commerce.

Avant la crise asiatique et le sommet de l'APEC, le Canada s'intéressait beaucoup au potentiel économique de cette région. Le Canada a pris ses distances par rapport à celle-ci par suite de cette crise. Les exportations ont chuté, les visites gouvernementales ont diminué et les relations d'affaires entre le Canada et la région Asie-Pacifique se sont détériorées. Entre 1984 et 2004, la part du Canada pour les importations asiatiques passait de 2,5% à 0,9%. En 1988, le Canada fournissait plus de 2,7% des importations pour les dix plus grandes nations économiques de la région, qui passa en en 2003 à moins de 1% alors que le marché d'importation de l'Asie avait augmenté de 236% pour la même période. L'ALE et ALENA ont aussi eu des répercussions importantes sur la relation Canada-Asie alors que le commerce bilatéral du Canada plus que doublait en 15 ans alors que la portion Asie diminuait de 4%.²⁰ La régression au profit de l'ALENA était flagrante.

3.3 Relancer le partenariat avec l'Asie

En 2003, le Sous-comité du commerce international, des différends commerciaux et des investissements internationaux du Comité permanent des affaires étrangères et du commerce international de la Chambre des communes fait une étude et publie un rapport *Donner un nouveau souffle aux relations économiques entre le Canada et l'Asie-Pacifique*,²¹ dans lequel le comité fait 27 recommandations au gouvernement pour raviver cette relation économique qui offre des possibilités remarquables pour le Canada. Ce rapport, d'ailleurs, expose les raisons pour lesquelles, à l'exception des partenaires de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), la région Asie-Pacifique devrait être la priorité première du Canada en vue d'accroître les échanges commerciaux et les investissements. La première recommandation en fait foi.

« Que, compte tenu des énormes possibilités économiques qu'offre l'Asie-Pacifique et de l'importance du développement des échanges commerciaux pour maintenir le niveau de vie des Canadiens, le gouvernement fédéral fasse

²⁰ Un an avant l'ALE, le commerce bilatéral du Canada était de 226,5 milliards USD dont 13% pour l'Asie. Après 10 ans, le total canadien passait à 410,6 milliards USD pour 9,2% pour l'Asie. Après 15 ans, les chiffres montent à 510,6 milliards contre 9,6%. Relations Asie Canada p.19

²¹ Douzième Rapport, *Donner un nouveau souffle aux relations économiques entre le Canada et l'Asie-Pacifique*, Sous-comité du commerce international, des différends commerciaux et des investissements internationaux du Comité permanent des affaires étrangères et du commerce international de la Chambre des communes du Canada, Novembre 2003, 144 pages.

de l'élargissement des liens économiques avec cette région sa grande priorité numéro un aux fins de l'accroissement du commerce et des investissements avec les pays situés à l'extérieur de la zone de l'ALENA. »²²

Le rapport faisait aussi des recommandations sur l'importance de cibler la Chine, l'Inde et le Japon sans laisser de côté les autres pays importants de la région. Il mentionne aussi le besoin de s'assurer d'ouvrir les marchés non seulement pour les exportations et investissements à l'étranger mais recommande aussi de travailler afin d'attirer les investissements vers le Canada. Ce premier rapport sur l'Asie-Pacifique donne le ton pour les démarches à suivre pour reprendre où le Canada avait laissé il y a quelques années pour cette importante région.

3.4 Asie : Démographie et croissance

L'Asie-Pacifique, c'est au total 3,5 milliards de personnes, principalement en Asie du Sud et de l'Est, soit plus de la moitié de la population mondiale. La Chine et l'Inde comptent une population supérieure à un milliard d'habitants chacune. Les autres pays d'importance à forte population sont l'Indonésie, le Pakistan, le Bangladesh et le Japon. Plus de 11 pays de la région Asie-Pacifique sont plus peuplés que le Canada.

C'est aussi une région aux diversités multiples ; culturelle, développement social et économique, géographique, démographique et en densité de population. Les contrastes et les extrêmes sont présents dans cette même région. Du point des économies, les progrès montrent des développements notables pour certains, alors que d'autres sont en émergence. C'est en raison de sa forte densité de population que cette région compte parmi les économies les plus importantes et les plus puissantes au monde. Par conséquent, il n'est pas surprenant que la région Asie-Pacifique soit la plus importante région économique sur la scène internationale. Mais la simple taille n'est pas seule raison pour cet engouement mondial envers l'Asie-pacifique, il faut aussi voir le dynamisme économique de la région. Avec plus de la moitié de la population mondiale, c'est un pouvoir d'achat énorme qui contribue à l'économie mondiale plus que celui de l'Amérique du Nord ou de l'Europe. L'Asie-Pacifique est un leader économique mondial malgré quelques revers économiques qui ont frappé la région dans la dernière décennie.

²² Voir liste des recommandations, Liste des recommandations, *ibid.*, p. xi.

La Chine mérite une attention particulière en raison des changements récents dans le pays. La remarquable période d'expansion économique que connaît la Chine présentement est alimentée par des réformes au marché du commerce intérieur, et de plus en plus, à l'égard du marché mondial. La Chine a démontré être capable de réforme et de fournir les efforts pour y parvenir. Son accession à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) prouve de plus en plus sa détermination. La Chine a non seulement évité la crise mais elle en est sortie comme puissance économique. En moins de vingt ans, la Chine a surclassée le Japon au titre de deuxième partenaire économique du Canada.

L'Inde, l'autre géant de l'Asie, est aussi en expansion, sur la voie des réformes économiques, avec une croissance économique stimulée d'abord par son commerce domestique mais aussi par le commerce extérieur et le libre-échange. Le lien entre Inde et Canada remonte à plus de 50 ans en raison du lien commun via le Commonwealth. L'Inde est aussi le pays ayant bénéficié le plus des programmes d'aide au développement canadien avec 3,2 billions dollars canadiens de 1951 à 2000. La relation a été bonne à l'exception de la période de 1974 au milieu des années 1990 en raison du programme nucléaire indien pour lequel le Canada était en désaccord. L'Inde devrait concurrencer la Chine en tant que puissance régionale et globale. Grâce à sa taille et à son développement rapide, l'Inde prend le quatrième rang des économies mondiales et la Chine prend le deuxième. Ces deux pays sont en parti responsables de la performance robuste de la croissance dans les pays en développement.²³

3.5 Opportunités à prendre

Avec des économies qui ne cessent de croître, la richesse de la région Asie-Pacifique, principalement l'Asie du Sud et du Nord ont atteint un taux de croissance de l'ordre de 6,7%. La Chine, avec une croissance qui a dépassé le 9% en est largement responsable.²⁴ Cette croissance augmente la capacité de dépenser dans la région la plus peuplée du globe. Pour certains, cette augmentation de richesse pour une si large population signifie des opportunités invraisemblables que le Canada ne doit pas laisser passer sans en profiter.

²³ De 2,4% du PIB mondial en 2001, le PIB total des pays en développement atteindra 6,6% en 2004 et est prévu ce maintenir à 5,6% pour 2006. Tableau I.1, *World Economic Situation and Prospects for 2006*, UN New York, 2006, p.2

²⁴ Pour la Chine, sa croissance s'est maintenue entre 8 et 9,5% depuis 2000, alors que l'Inde oscillait entre 4,7 et 6,8% pour la même période. Tableau A.3, *World Economic Situation and Prospects for 2006*, UN New York, 2006, p.131

Il est impératif que le Canada trouve les moyens pour prendre sa part du gâteau, et le plus tôt sera le mieux.

Il est clair que le Canada veut y prendre part, non seulement pour aider à développer ses économies, mais aussi pour sa propre économie qui est fortement dépendante du commerce extérieur. Avec des économies émergentes comme on en trouve dans cette région, la diversité des marchés d'exportation pour le Canada est presque assurée, ce qui peut amoindrir l'impact de la quasi-dépendance du marché américain. La question maintenant est de voir comment le Canada approche cette situation.

Avec les réformes qui prennent places présentement en Asie-Pacifique, les pays transigent de plus en plus vers le commerce. Une proportion croissante du commerce a lieu à l'intérieur de la région.²⁵ La montée de la Chine comme un pays de commerçant laisse présager une augmentation du commerce dans la région. Plusieurs, y compris les pays de l'Asie, sont conscients de l'importance de ce commerce intérieur et de la coopération au sein de la région. En 1992, les six nations membres de l'ANASE ont décidé de la mise en application d'un accord de libre-échange dans leur région pour 2008. Cette coopération régionale mènera à l'intégration économique de la région. Certains ne voient pas cela de bon augure croyant que cette intégration centrée sur la région n'empêche le Canada de profiter des opportunités. Mais plusieurs soutiennent que le Canada peut tirer profit de cette intégration. Premièrement, l'intégration mènera à la spécialisation et la rationalisation, qui permettrait un effort plus ciblé de la part du Canada. Deuxièmement, l'intégration signifie libéralisation des échanges au sein de la région, qui de facto entraîne une croissance économique, la richesse et la prospérité, ce qui indirectement augmente le besoin de biens de tout type et c'est là que les produits canadiens prennent avantages. La croissance d'une classe moyenne prospère crée de nouvelles demandes pour les services et les produits de consommation.

Cette situation permet des investissements canadiens à l'étranger et des investissements directs au Canada, ce qui représente d'énormes possibilités d'accroître les échanges commerciaux dans des débouchés prometteurs comme le secteur de l'automobile, les produits du bois, de l'information et des télécommunications, par exemple. Il est aussi

²⁵ En 1990, environ 42,1 % de toutes les exportations des pays de l'Asie-Pacifique étaient destinées à d'autres pays de la région. Cette proportion avait grimpé à 48,2 % en 2001.

important pour le Canada de profiter du travail déjà accompli en Asie-Pacifique pour conserver « l'avantage du premier arrivé » dans la région, en Chine en particulier.

3.6 La stratégie canadienne pour les marchés émergents

En 2004, le Canada voit la nécessité d'établir une stratégie pour les marchés émergents, afin de guider ses actions en ce qui à trait au commerce international et ces économies en montée en puissance. Le gouvernement entame alors des discussions avec des personnes clés de l'industrie, et de l'économie canadienne. Dans le processus, il demande au sous-comité de faire une nouvelle étude afin de contribuer à l'élaboration de cette stratégie. En juin 2005, le quinzième rapport du Comité est publié, *Les composantes d'une stratégie canadienne à l'égard des marchés émergents*²⁶ avec 44 recommandations. La première recommandation est « [q]ue, sans exclure les autres marchés émergents, le gouvernement du Canada axe sa stratégie à l'égard des marchés émergents sur la Chine, l'Inde, le Brésil et la Russie ». Les autres recommandations portent principalement sur les actions du gouvernement pour aider les entreprises à s'implanter sur ces marchés, sur les moyens à mettre en place pour permettre une plus grande facilité pour le commerce extérieur et sur l'emphase à mettre dans les accords bilatéraux avec les régions ou économies émergentes.

3.7 Economie et immigration

Un autre aspect qui mérite considération pour comprendre l'attention que le Canada donne à sa politique face à l'Asie est celui des impacts démographiques que cette région aura sur le Canada. Une grande partie des immigrants au Canada proviennent de cette région, ces immigrants viennent au Canada soit pour besoin de trouver un environnement plus stable et prospère, ou parce que les perspectives économiques de leurs régions sont minces. Peu importe, le Canada peut affecter ce flot d'immigrants pour aider sa situation au pays, mais qui peut aussi être profitable pour le Canada dans ses relations avec l'Asie.

Certains spécialistes croient que des pays comme le Canada, qui peuvent développer des économies dans ces régions, pourront en faire bénéficier les populations locales ce qui pourrait, dans une certaines mesures limiter les mouvements de population vers le Canada et

²⁶ Quinzième Rapport, *Les composantes d'une stratégie canadiennes à l'égard des marchés émergents*, Sous-comité du commerce international, des différends commerciaux et des investissements internationaux du Comité permanent des affaires étrangères et du commerce international de la Chambre des communes du Canada, juin 2005, 104 pages.

ainsi « être le leader mondial à l'avant-plan des deux hémisphères occidentale et orientale ». ²⁷ Par contre, un peu à l'opposé, d'autres y voient un avantage économique d'accueillir des immigrants, surtout quand ceux-ci sont éduqués, professionnels, et qui maintiendront des liens avec leur pays d'origine. Plusieurs investiront dans leur pays souvent sous des initiatives de ces pays, comme l'Inde qui offre la possibilité aux émigrés indiens de posséder la double-citoyenneté, ou les Philippines avec leur programme *bagong bayani* (nouveau héros) qui s'inspire des succès chinois pour favoriser l'investissement des émigrés vers leur pays d'origine. En plus, certains immigrants retournent dans leur pays après avoir vécu une certaine période dans le pays hôte. Ils retournent avec une compréhension de la mentalité, d'acceptation de nouvelles valeurs ce qui représente un outil pour le pays hôte d'élargir son influence. Ces individus deviennent des éléments de liaisons d'une grande importance.

Malgré une longue tradition d'activités en Asie, le Canada a mis beaucoup de temps pour s'établir fermement en Asie. Depuis longtemps que le Canada s'intéresse à cette région qui est très dynamique économiquement et qui présente des prospects très intéressants pour le futur canadien. Que ce soit pour raison économique, ou démographique, ou par souci de diversifier l'économie canadienne, le Canada a tout intérêt à profiter du lien déjà en place avec les pays de l'Asie pour solidifier et profiter de la situation.

CONCLUSION

Pour conclure, nous pouvons affirmer que le Canada entend rétablir sa position à l'échelle mondiale et que sa politique économique fournira une partie de la réponse pour atteindre son objectif. La politique internationale, la politique économique, le commerce et les accords sont tous des instruments pour accomplir son objectif. Le Canada fait maintenant un lien indéniable entre sécurité et prospérité, ce qui assurera sa survie économique. C'est donc dans cette optique que les divers outils à la disposition du gouvernement sont utilisés.

Nous avons commencé par voir où se situe le Canada sur le plan mondial. Le Canada est reconnu pour ses multiples succès autant au niveau national qu'international. Sa contribution à la paix et prospérité du monde a toujours été là. Souvent pas au niveau

²⁷ Joseph Chamie. *Le nouvel ordre démographique international*. La démographie mondiale et ses répercussions sur le Canada. Géopolitiques et la démographie mondiale, ressources pour les discussions en ligne.

espéré mais là quand même. Le Canada entend se redonner un rôle influent dans le monde par sa nouvelle politique internationale qui combine diplomatie, défense, développement (les 3D) et le commerce international. Les 3D servent là où les problèmes avec les états défaillants demandent une approche coordonnée des instruments de puissance qui peuvent influencer un intervenant. Grâce à l'aide au développement, l'économie canadienne en profite car ce sont les entreprises canadiennes qui vont souvent bénéficier des contrats.

Nous avons vu que les exportations sont importantes pour le Canada et son économie, mais sont considérées comme un des éléments de l'ensemble qui fait l'économie canadienne. Le Canada considère que l'investissement est le moteur le plus fondamental de sa croissance économique. Le Canada croit essentiel d'investir dans l'acquisition de compétences, dans la technologie et dans l'infrastructure pour renforcer sa compétitivité. Le gouvernement fait partie intégrante du système économique car la majeure partie de son commerce est dû à ses entreprises affiliées canadiennes de part le monde. C'est donc pour cette raison que le gouvernement du Canada doit travailler à créer les conditions favorables, définir le cadre de travail, mettre en place des ressources et des outils pour permettre aux entreprises de faire prospérer le Canada. Dans sa politique économique, le Canada vise à diversifier son économie pour rester en ligne avec les changements démographiques, surtout en Asie, lesquels auront une influence certaine sur le Canada.

L'économie canadienne est extrêmement dépendante, et dépend beaucoup de son partenaire principal les E-U. Il y a toujours eu des disputes sur le commerce, les actions militaires et d'autres programmes sociaux comme le mariage de même sexe, ou l'immigration. Au fil du temps les tensions ont eu des hauts et bas et encore aujourd'hui des conflits persistent. Comme les décisions sur les différends au niveau du commerce du bois, du porc, du bœuf, que les E-U refusent d'accepter. Ou les disputes territoriales comme celle de la voie maritime dans les eaux de l'Arctique canadien, que les E-U refusent de reconnaître comme eaux territoriales canadiennes. Souvent ces disputes restent sans réponses car les deux nations indépendantes agissent toujours dans leurs intérêts nationaux et c'est là que les principales différences se situent. Pourtant, cela n'empêche pas le Canada de poursuivre, en plus de la placer prioritaire, sa coopération avec les E-U. Il est important de comprendre que l'expansion économique canadienne est fortement liée à l'expansion du marché américain. Cette coopération va plus loin que l'économie, c'est aussi pour la sécurité et prospérité du continent, incluant le Mexique, que le futur s'annonce

bien. Finalement, il y a la perspective de la ZLEA qui offre un avenir prometteur, si bien entendu elle voit le jour.

Alors l'Asie devient complémentaire au marché américain. De toute façon, la différence est telle qu'il ne serait pas envisageable de chercher à le déclasser. Par contre, avec un marché en expansion avec une région qui représente la majeure partie de l'immigration canadienne, il y a plusieurs possibilités de diversifier les échanges économiques. Les mouvements de population offrent des avantages pour créer des liens qui servent à établir des liens commerciaux. L'échange du savoir ce fait de par et d'autre des frontières et permet d'amener d'autres investissements étrangers au Canada, peut-être pour concurrencer ceux des E-U, du moins pour les amoindrir.

Le Canada a tout avantage à demeurer présent en Asie, maintenant qu'il est bien implanté en Amérique du Nord. La première tentative canadienne en Asie a connu des difficultés pour plusieurs raisons mais on peut dire que le commerce au sein de l'ALENA en est la principale cause. Maintenant, rien ne devrait nuire à cette expansion vers l'ouest qui profitera au Canada et aux provinces de l'Ouest. Après tout, le Canada est aussi un pays du Pacifique.

BIBLIOGRAPHIE

- Département des Affaires étrangères et du Commerce international du Canada, « Rapport final à la population canadienne », *Un dialogue sur la politique étrangère*, Ottawa, 2003
- Gouvernement du Canada, « Fierté et influence : Notre rôle dans le monde. Survol », *Enoncé de politique internationale du Canada*, Ottawa, 2005
- Gouvernement du Canada, « Fierté et influence : Notre rôle dans le monde. Diplomatie », *Enoncé de politique internationale du Canada*, Ottawa, 2005
- Gouvernement du Canada, « Fierté et influence : Notre rôle dans le monde. Défense », *Enoncé de politique internationale du Canada*, Ottawa, 2005
- Gouvernement du Canada, « Fierté et influence : Notre rôle dans le monde. Développement », *Enoncé de politique internationale du Canada*, Ottawa, 2005
- Gouvernement du Canada, « Fierté et influence : Notre rôle dans le monde. Commerce », *Enoncé de politique internationale du Canada*, Ottawa, 2005
- Comité permanent sur les affaires étrangères et du commerce international de la Chambre des communes du Canada, *Renforcer les liens du Canada avec les Amériques*, Vingt-deuxième rapport, juin 2002.
- Comité permanent sur les affaires étrangères et du commerce international de la Chambre des communes du Canada, *Donner un nouveau souffle aux relations économiques entre le Canada et l'Asie-Pacifique*, Douzième rapport, novembre 2003.
- Comité permanent sur les affaires étrangères et du commerce international de la Chambre des communes du Canada, *Règlement des différends dans l'ALENA : Rendre viable un accord en état de siège*, Neuvième rapport, mai 2005.
- Comité permanent sur les affaires étrangères et du commerce international de la Chambre des communes du Canada, *Les composantes d'une stratégie canadienne à l'égard des marchés émergents*, Quinzième rapport, juin 2005
- Gouvernement du Canada, *L'ALENA, qu'en est-il au juste?*, Partie I et II, Ottawa, 1994.
- UN, *World Economic Situation and Prospects 2006*, UN New York, 2006.
- OMC, *Rapport sur le commerce international 2005*, Genève, 2005.
- SZONYI Micheal, « ASIANS-CANADIANS and Canada's international relations », in Asia-Pacific Foundation of Canada, *Canada in Asia*, 2003-7 Foreign Policy Dialogue, November 2003.
- Fondation Asie Pacifique du Canada, *Revue Canada Asie 2004 - 20 ans*, 2004.
- Fondation Asie Pacifique du Canada, *Les relations économiques entre le Canada et l'ANASE: Evaluation et perspectives*, Mars 2005.
- WILKINSON Bruce W. *Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce*. L'Encyclopédie canadienne © 2006 Fondation Historica du Canada, sur site internet <http://www.thecanadianencyclopedia.com>.

« 1989 – Accord de libre-échange entre le Canada et les Etats-Unis : Suppression des obstacles au commerce », *Accord de libre-échange entre le Canada et les Etats-Unis (1989) : contexte historique, impact économique*. Sur site internet

<http://economiecanadienne.gc.ca/français/economy/1989economic.html>

Société Radio-Canada, « Le Canada : 51^{ème} état américain ? » *Emission Le Point*, Radio-Canada diffusé le 5 octobre 1987, transcription sur internet <http://archives.radio-canada.ca/300i.asp?id=0-17-558>

UNDP, *Human Development report 2005*, UN New York, 2005

FRANCIS R. Douglas and Donald B. Smith, “ The Road to Confederation. “ In *Origins: Canadian History to Confederation*. Toronto: Holt, Rinehart and Winston 1988.

MORTON, Desmond, *A Military History of Canada : From Champlain to Kosovo*. 4th ed, Toronto: McClelland and Stewart, 1999.

NATO, *Concept for Alliance Future Joint Operations*, Final draft, 19 Jan 2006.

HERVOUET Gérard, « Le Canada dans l'Asie-Pacifique », *Bulletin n° 10*, Institut Pierre Renouvin, 10 octobre 2000, sur site http://ipr.univ-paris1.fr/spip/article.php3?id_article=132

The Economist intelligence Unit, « Country Profile – Canada », *Country forecast*, Jan 20th 2006, <http://www.economist.com/countries/Canada/>

IMF, « 2006 Article IV Consultation with Canada », *Preliminary Conclusions of the IMF Mission*, December 2, 2005.

TABLE DES MATIERES

Fiche documentaire	
Sommaire	
INTRODUCTION	1
PREMIERE PARTIE : LE CANADA JUSQU'EN 2006	4
1.1 Evolution géopolitique canadienne	5
1.3.1 Le XXe siècle : De colonie à Nation	5
1.3.2 La Dépression et la Deuxième guerre	6
1.3.3 Le Canada contemporain	7
1.3.4 Rétablissement de l'économie	8
1.2 Nouvelle politique internationale intégrée	9
1.3 Diplomatie, Défense, Développement et Commerce	9
1.4 Importance du commerce international	12
DEUXIEME PARTIE : LE CANADA ET LES AMERIQUES	13
2.1 L'Accord général des tarifs douaniers et de commerce (GATT)	13
2.2 Accord de libre-échange (ALE)	14
2.3 Accord de libre-échange nord-américain (ALENA)	15
2.4 L'impact économique	16
2.5 Problèmes de l'ALENA	17
2.6 Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA)	19
TROISIEME PARTIE : POURQUOI L'ASIE	19
3.1 Le Canada et l'Asie : les débuts	20
3.2 La crise financière en Asie et le déclin de la relation	21
3.3 Relancer le partenariat avec l'Asie	22
3.4 Asie : Démographie et croissance	23
3.5 Opportunités à prendre	24
3.6 La stratégie canadienne pour les marchés émergents	26
3.7 Economie et immigration	26
CONCLUSION	27
BIBLIOGRAPHIE	30
TABLES DES MATIERES	